

MET'

Le magazine
de la Métropole
de Lyon

N° 23 – Janvier/Février 2021 – www.met.grandlyon.com



ZFE :

ce qui change

en 2021

DOSSIER

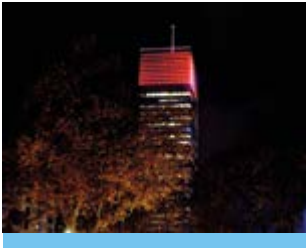
**L'eau : NOTRE
bien commun !**

COVOIT'MINUTE :

le trajet

sans les bouchons

04

**L'ACTU**

5 ans après l'Accord de Paris
+ 4 pages de brèves

08

**SOLIDARITÉS**

Crise : la Métropole
à vos côtés

12

**CONNEXIONS**

#Local #Composterchezsoi
#Sapin #Alécoute

**EN COUVERTURE**

Kais, jeune habitant
de la Métropole est
à la Une de ce numéro

14 **LE DOSSIER****LE DOSSIER**

L'eau : NOTRE bien commun

22

**LE PORTFOLIO**

Ça se passe comme ça
chez ma nounou !

24

**LES PROJETS**

Covoiturage M6-M7 :
le trajet sans les bouchons

26

**LES PROJETS**

ZFE : stop à la
pollution de l'air !

27

**L'AGENDA**

Confluence sort
de ses réserves
+ 3 pages d'agenda

GRAND LYON
la métropole

MET' | N° 23 | Jan./Fév. 2021

Le magazine d'information de la Métropole
de Lyon – www.met.grandlyon.com

Métropole de Lyon – Direction de la communication :

20 rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03 - magazine@grandlyon.com

Directeur de publication : Julien Zloch – **Rédaction en chef :** Karine Portrait

et Cécile Prenveille – **Coordination :** Isabelle Gabert et Jean-Paul Lamy – **Rédaction :**

In medias res – **Couverture :** Thierry Fournier – **Conception et mise en page :** In medias res –

Impression : Roto France Impression – **Tirage :** 250 000 exemplaires



Quel est votre message en ce début d'année pour les habitantes et les habitants ?

Merci !

L'année 2020 a été éprouvante. Vous avez fait preuve de beaucoup de courage, de beaucoup de patience. Nous nous sommes adaptés à des contraintes inédites pour nos sociétés : le confinement, le couvre-feu, le travail à distance, les gestes barrières... C'est au nom de la protection des autres, de ceux qu'on aime, des inconnus que l'on croise, des plus vulnérables, de ceux qui sont en première ligne, et notamment les soignants, que nous avons fait preuve de solidarité en respectant ces règles difficiles. **Merci à toutes et à tous pour ces efforts.** Et ne doutez pas que l'année à venir sera celle de notre reconstruction collective.



— Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon

3 questions à Bruno Bernard

Posez vos questions au président de la Métropole, par email à magazine@grandlyon.com ou par courrier à Métropole de Lyon, la rédaction du MET', 20 rue du Lac CS 33569 69505 Lyon Cedex 03

Quelles sont vos priorités en ce début d'année 2021 ?

Les commerces ont pu rouvrir à la fin de l'année. Ça a été un soulagement ; nos commerces de proximité sont au cœur de nos vies de quartier. Mais la déception et l'incompréhension dominent depuis le 15 décembre, alors que le gouvernement a condamné les lieux de culture à rester fermés. **C'est pour répondre au besoin fondamental de culture des habitantes et des habitants du territoire que nous avons installé, avec le musée des Confluences, l'exposition «Le musée sort de ses réserves» à l'hôtel de Métropole.** Et puisque la santé est notre bien le plus cher, nous allons nous attaquer sans tarder à une autre urgence sanitaire que nos gouvernements ont dangereusement ignorée. Chaque année, la pollution de l'air est responsable de près de 50 000 décès en France. Notre Métropole est l'une des plus polluées. Nous prenons l'engagement de mettre en œuvre toutes les solutions pour lutter efficacement contre la pollution et améliorer la qualité de l'air que nous respirons. **Et pour commencer, nous consacrerons 2,5 milliards d'euros au développement des transports en commun.** Cet effort d'investissement est historique. Il est nécessaire. Nous avons également décidé de geler dès cette année la tarification des transports en commun et de faire la gratuité pour les personnes les plus précaires. Enfin, après une année 2020 confinée, nous allons déployer toutes nos forces pour que **la mobilité dans la Métropole devienne une question de choix et de plaisir.** Le vélo pour les uns, la marche pour les autres, l'auto-partage (dans le respect des consignes sanitaires) pour un quotidien plus agréable.

Parlez-nous de 3 projets Métropole qui donnent de l'espoir ?

Le déploiement du REVE (Réseau Express Vélo) qui porte bien son nom et qui permettra aux habitants de la Métropole de sillonner le territoire en vélo sur plus de 200 km de larges pistes sécurisées. Trop de jeunes travailleurs, trop d'étudiants vivent dans la plus grande précarité sans pouvoir compter sur aucune aide. Et pourtant, notre avenir dépend d'eux, il appartient aux générations futures. La Métropole de Lyon a donc décidé de **mettre en place dès 2021 une expérimentation de revenu solidaire pour les jeunes de moins de 25 ans en situation de précarité.** Enfin, **la création d'un service public de l'eau** qui consacre l'eau comme notre bien commun le plus précieux et non plus comme une marchandise. La bonne maîtrise du cycle de l'eau est une étape indispensable pour le territoire écologique que nous allons bâtir.

LES BRÈVES

► ACCORD DE PARIS

5 ANS APRÈS, LA MÉTROPOLE DONNE L'ALERTE

Le 12 décembre 2015, lors de la COP21, qui se tenait à Paris, 196 gouvernements ont signé un accord historique pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré. Pourtant, le dérèglement climatique continue : nous venons même de battre le record du mois de novembre le plus chaud que l'on ait connu ! Pour les 5 ans de l'Accord de Paris, la Métropole de Lyon et plusieurs collectivités françaises ont décidé de donner l'alerte en éclairant leurs bâtiments emblématiques. En rouge.



▲ PRÉCARITÉ NUMÉRIQUE

UN PASS POUR SE FORMER GRATUITEMENT

Des difficultés à utiliser un smartphone, à taper un texte sur un ordinateur ou à se lancer dans des démarches sur internet ? La Métropole de Lyon déploie le «Pass numérique» : des heures de formation gratuites pour apprendre à se débrouiller sur un ordinateur ou sur internet. C'est important par exemple pour faire vos demandes sociales en ligne et suivre votre dossier. Ce Pass est destiné aux demandeurs d'emploi, allocataires du RSA, personnes en difficulté dans le cadre d'un accompagnement social.



▲ URGENCE CLIMATIQUE

UNE FORÊT URBAINE PLANTÉE CET HIVER

Au nord de Saint-Priest, sur un terrain arboré qui passe presque inaperçu en bord de route, la Métropole plante 2000 plants d'arbres cet hiver. Les terres végétales utilisées pour la préparation des sols ont été récupérées sur d'autres chantiers. Érables, chênes, charmes et autres merisiers vont pousser pour constituer, au fil des ans, une vraie forêt ouverte au public. Les arbres centenaires existants sont conservés. Au centre, une prairie fleurie sera créée pour permettre aux abeilles de butiner tranquilles.

▼ COMET' JEUNES**QUAND LES COLLÉGIEN-NES FONT BOUGER LES CHOSES !**

Le Comet' Jeunes, ce sont 41 collégiennes et collégiens de toute la Métropole. Ils et elles ont été élus par les autres élèves en début de 4^e. Jusqu'à la fin de leur année de 3^e, la Métropole les accompagne pour faire aboutir leurs projets :

- **1 collégien sur 10 a déjà été harcelé, et 1 collégien harcelé sur 4 a déjà pensé au suicide.** La commission «Lutte contre les discriminations» a travaillé sur une expo itinérante : témoignages, conseils et numéro vert pour que ça s'arrête.
- **Imprimer mes docs sans réfléchir, pendant que la forêt d'Amazonie rétrécit!** La commission «Écocitoyenneté et développement durable» a planché sur une affiche antigaspi au collège.
- **L'addiction aux réseaux sociaux, ça te parle?** La commission «Éducation à l'image, aux médias et au numérique» a réalisé une expo itinérante sur les dangers du numérique.



© Thierry Fournier/Métropole de Lyon

© Thierry Fournier/Métropole de Lyon

▼ VAULX-EN-VELIN**L'ESPLANADE TASE OUVERTE AU PUBLIC**

Les sols ont été achevés, l'ensemble du mobilier urbain posé et les derniers arbres viennent d'être plantés. À Vaulx-en-Verin la Soie, au pied de l'ancienne usine Tase et du château d'eau fraîchement rénové, l'esplanade Tase est désormais terminée et entièrement ouverte au public. **Ce nouvel espace vert de 1,5 hectare était déjà en partie accessible depuis cet été** avec son bassin, des jeux en bois, des trampolines et un jardin partagé.



© Laurence Danrière/Métropole de Lyon



© Lucie Saint-Vorin

▲ TRAMWAY**LE T2 JUSQU'À CONFLUENCE**

Avec plus de 100 000 voyageurs par jour, le tramway T2, qui relie Saint-Priest et Perrache, est très fréquenté. Il va être prolongé jusqu'à Hôtel de Région - Montrochet avec mise en service prévue au printemps 2021. La Métropole et la Ville de Lyon en profitent pour repenser les déplacements aux abords du centre commercial. Le cours Charlemagne va devenir piéton **entre la patinoire et le centre commercial**. Il s'agit d'un test qui va durer 3 mois. Objectif : évaluer les conséquences sur la circulation automobile dans les rues voisines.



© Laurence Danière/Métropole de Lyon

▲ FORMATION

DEVENIR CHEF-FE AVEC CHRISTIAN TÊTEDOIE

Début 2022, un centre de formation et d'apprentissage (CFA) consacré à la gastronomie française ouvre dans le château du parc métropolitain de Lacroix-Laval. Chaque année, 150 jeunes âgés de 15 à 18 ans en sortie de 3^e y seront formés gratuitement. À la tête du projet : Christian Têtedoie et d'autres chef-fes étoilé-es de la région. **Les apprentis seront aux premières loges pour voir pousser les fruits et légumes du potager conservatoire cultivés par les jardiniers de la Métropole.** Restaurants, bar et salon de thé seront ouverts au public pour que les jeunes s'entraînent en conditions réelles.

▼ NATURE EN VILLE

UNE FERME URBAINE À GERLAND

Dans le quartier de Gerland, la Métropole, la Ville de Lyon et l'aménageur Ginkgo lancent le projet Canopéa sur la partie nord des anciennes usines Fagor-Brandt. **Objectif : faire de cette vaste friche de 4 hectares un nouveau quartier** avec des bureaux, des commerces, des logements et une crèche autour de 2 squares et d'une allée verte. Et parmi les 2 immeubles actuellement en construction, celui du grossiste alimentaire Metro accueillera un potager sur son toit !



© Sous les fraises



© Thierry Fourmier/Métropole de Lyon

▲ PART-DIEU

LA GARE SNCF CHANGE SES ACCÈS

Nouvelle étape dans le vaste chantier de la gare Lyon Part-Dieu. Un hall et une passerelle piétonne provisoires sont aménagés au niveau de l'entrée principale de la gare, face au centre commercial. **C'est un accès piéton direct depuis le boulevard Vivier-Merle, accessible aux fauteuils roulants ou valises à roulettes.** Cet ouvrage recyclable, fabriqué au sein même du chantier, va rester près de 2 ans, le temps de la démolition de la partie nord de la gare et de l'aménagement de la place Béraudier, en souterrain puis en surface.

➔ lyon-partdieu.com



© Laurence Danière/Métropole de Lyon



▲ INNOVATIONS

EXPÉRIMENTATION GRANDEUR NATURE SUR LE CHANTIER DE LA DOUA

La Métropole transforme, avec l'État, les espaces publics et les voiries qui traversent le campus de la Doua. Un réaménagement complet avec des cheminements doux, depuis le parc de la Feysine et Villeurbanne, pour reconnecter le campus à la ville. **Au programme : nouveaux trottoirs, plantations, chaussée réduite, voie verte et piste cyclable.**

Sur ce chantier qui se poursuit jusqu'au printemps 2022, la Métropole expérimente une série d'innovations : sol perméable pour que les eaux de pluie s'infiltrent facilement, béton recyclé, sol lumineux ou phosphorescent. L'innovation se joue aussi dans les modes de faire : les ouvriers testent une machine (en photo) qui leur permet de travailler en limitant les mauvaises postures et les efforts à fournir.

▼ DÉPLACEMENTS

LE QUAI PERRACHE REVISITÉ CET ÉTÉ

Entre les anciennes prisons et le Marché Gare, le long du quartier Sainte-Blandine, les travaux sont lancés pour **sécuriser et embellir les 800 mètres de la partie nord du quai Perrache qui borde l'autoroute :**

- les trottoirs sont élargis, pour passer de 2 à 4 mètres ;
- une piste cyclable est créée. Large de 3 mètres, séparée de la route et avec 2 sens de circulation ;
- 86 arbres sont plantés : 36 platanes près de la M7, en renouvellement d'anciens en mauvais état, qui ont dû être abattus. Et 50 chênes, érables et merisiers, entre les trottoirs et la piste cyclable.



◀ MÉTRO B

2,4 KM SOUS TERRE

Démarré fin 2019, le creusement du tunnel pour prolonger le métro B entre la gare d'Oullins et Saint-Genis-Laval avance à bon rythme malgré la crise sanitaire. **Plus de 1 km a déjà été creusé depuis Saint-Genis-Laval.** C'est près de la moitié du trajet à percer par le tunnelier d'ici le 1^{er} trimestre 2021. « Coline », c'est son nom, pèse 2 200 tonnes. Aussi puissante qu'un TGV, elle est capable de grignoter tous les terrains. Pour faire fonctionner l'impressionnante machine, 5 équipes d'une vingtaine de travailleurs se relaient 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7! ➔ sytral.fr



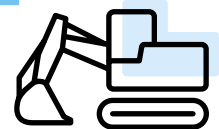
Le prolongement du métro B c'est...

5
ans de travaux
2018-2023

2
nouvelles stations :
- Oullins Centre
- Saint-Genis-Laval
Hôpitaux Sud

391
millions d'euros
de budget

160 000
tonnes de matériaux
sortis de terre,
et en partie réutilisés
sur le chantier



CRISE : LA MÉTROPOLE À VOS CÔTÉS



Fin novembre, les librairies, les magasins de jouets, les boutiques de vêtements..., tous ces petits commerces ont pu rouvrir leurs portes. Bientôt, on l'espère tous et toutes, les musées, les cinémas, les théâtres, les bars et restaurants devraient aussi vous accueillir à nouveau. La Métropole est à leurs côtés : elle a lancé une grande campagne de communication #JeSuisOuvert, pour les soutenir.

Au cœur de cette crise sanitaire et économique, la Métropole de Lyon a voté, dès novembre, **un plan d'urgence pour aider les personnes, les entreprises et les associations impactées**. Les élu·es ont fait le choix de l'efficacité et ont orienté les aides vers les associations et les partenaires déjà mobilisés sur le terrain. Tour d'horizon des principales mesures.

Pour soutenir l'économie locale

Pour ce deuxième confinement, les aides de l'État peuvent aller jusqu'à 10 000 euros par mois pour les commerces et entreprises fermés. En complément, la Métropole a orienté ses aides vers les associations de commerçants et les structures comme les CCI :

- **92 000 euros** pour annuler les loyers de novembre des commerces et entreprises fermés (dans des locaux appartenant à la Métropole),
- **52 500 euros** pour aider les commerces de proximité à passer au digital, à créer leur site de vente en ligne ou leur système de « click and collect »,
- **50 000 euros** pour les associations de commerçants-es,
- **125 000 euros** pour les structures qui accompagnent les entreprises touchées par la crise : la chambre de commerce et d'industrie (CCI), la chambre des métiers et d'artisanat, le Medef, la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) et la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (Cress).

1

plateforme web Care

pour aider les entreprises à redémarrer : aides financières, aides psychologiques, formations, assistance pour adapter son activité... Elle a été mise en place par les acteurs économiques de la région, et soutenue par la Métropole.

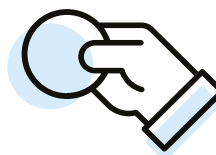
solutions-care.fr



300 000 €

pour le secteur culturel

en complément des aides de l'État



500 000 €

de subvention exceptionnelle pour l'Office de tourisme.

Objectif : lancer des campagnes de promotion et de valorisation de Lyon et sa Métropole



117 000 €

à l'Université de Lyon pour aider les étudiants précaires

à s'équiper en ordinateurs et en accès internet pour suivre leurs cours en ligne

La Métropole a versé

10 000 euros à l'association Gaelis,

qui distribue de la nourriture et des produits d'hygiène aux étudiants précaires. Elle lui prête aussi la halle Debourg pour préparer et organiser la distribution des colis.



Pour les personnes les plus vulnérables

C'est la priorité de la Métropole pendant la crise :

soutenir les personnes démunies, les familles fragilisées, les femmes victimes de violences.

- **260 000 euros** pour soutenir les Restos du cœur, le Secours populaire, la Banque alimentaire, la Croix-Rouge, le Secours catholique et Gaelis;
- **des maraudes solidaires** près des centres d'hébergement d'urgence avec le bus info santé social de la Métropole;
- **des permanences d'accueil et d'écoute** pour les femmes victimes de violences. Les subventions aux associations ont été augmentées;
- **60 000 euros** pour la Fondation Action recherche handicap et santé mentale, qui propose un soutien psychologique d'urgence aux personnes vulnérables.

1 million d'euros

pour financer des projets d'hébergement

Avec sa politique « zéro retour à la rue », **la Métropole de Lyon met aujourd'hui à l'abri plus de 800 personnes**, dont de nombreuses femmes isolées avec enfants. Un centre d'accueil pour les femmes victimes de violences va ouvrir ses portes à Lyon, et l'ancien hôpital Charial, à Francheville, va être transformé en centre d'hébergement d'urgence.

Une plateforme pour l'urgence sociale

Aujourd'hui, 75 % des personnes sans domicile sont équipées d'un smartphone. La Métropole a travaillé avec des associations de terrain pour répertorier sur un même site web les **infos les plus utiles**: distributions de nourriture, accès aux soins, accès à des aides juridiques, foyers, haltes de nuit, toilettes publiques...

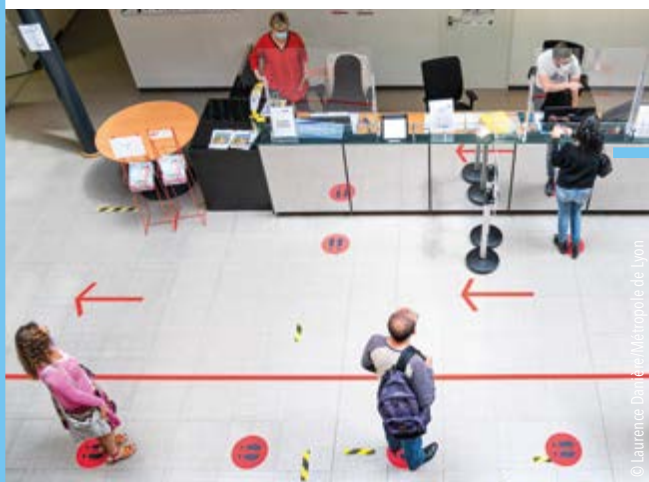
↳ toodego.com/urgencesociale



+9,5%

de personnes au RSA

Le nombre de personnes au RSA (revenu de solidarité active) a explosé partout en France. La Métropole enregistre une augmentation de 9,5 % depuis janvier 2020. En septembre 2020, **44 199 bénéficiaires ont été indemnisés**. Pour les aider à passer le cap et à retrouver du travail plus facilement, une mesure exceptionnelle: la possibilité de **cumuler le RSA et des revenus d'activité pendant la période de confinement**. À condition que cette activité se fasse dans les secteurs de première nécessité.



Des services publics au rendez-vous

Les services publics de la Métropole de Lyon ont fonctionné pendant le confinement:

- Ramassage des poubelles
- Nettoyement des rues et des espaces publics
- Déchèteries et collectes mobiles exceptionnelles
- Maisons de la Métropole et Maison départementale et métropolitaine des personnes handicapées (MDMPH), ouvertes aux horaires habituels
- Cantines dans les collèges
- Entretien et réparation des 5 000 km de canalisations d'eau

Protéger nos soignant-es

La Métropole est aux côtés des HCL pour faire passer en douceur – et avec le sourire – le message sur les gestes barrières. On peut rire de tout, mais de loin/ L'avenir appartient à ceux qui portent le masque/ Un petit mètre pour l'homme, un grand pas pour l'humanité. Voilà quelques-uns des slogans décalés que vous avez pu lire sur les panneaux d'affichage, dans les transports en commun et dans les hôpitaux de toute l'agglomération.

AUX MASQUES CITOYENS,
GARDEZ VOS POSTILLONS

Les hospitaliers prennent soin de vous,
prenez soin d'eux.
Ensemble, respectons les gestes barrières.

HCL
HOSPICES CIVILS
DE LYON

AVEC LE SOUTIEN DE GRANDLYON la métropole | SYTRAL

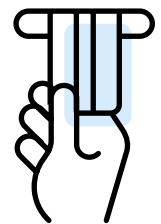
www.chu-lyon.fr



© Thierry Fourmie / Métropole de Lyon

10 € / mois

C'est le prix de l'abonnement solidaire pour les personnes non imposables, au chômage, les élèves boursiers et les jeunes inscrits à Pôle emploi.



Tarifs TCL: + solidaires + équitables

À partir du 1^{er} janvier, le prix des abonnements TCL baisse. En cette période de crise, pour plus de justice sociale et de solidarité, les élu-es ont voté des changements importants:

- La gratuité pour les bénéficiaires des minima sociaux, notamment les personnes au RSA, les adultes handicapés, les personnes âgées précaires, les demandeurs d'asile..., 130 000 personnes sont concernées dans la Métropole de Lyon.
- Les tarifs des autres tickets et abonnements n'augmentent pas,
- Le prix du ticket jusqu'à l'aéroport via le Rhônexpress baisse aussi pour les 12-25 ans et pour les voyageurs qui vont y prendre un train: 10 euros l'aller et 19 euros l'aller-retour (au lieu de 16,30 et 28,30 euros actuellement).

➔ tcl.fr/solidaire

#LOCAL #COMPOSTER #SAPIN #ALÉCOUTE

Apprendre à composter, recycler son sapin, manger local, être écouté quand ça va mal : les bons plans sont dans Connexions.



MANGER LOCAL

Envie de cuisiner des pommes et des patates douces de producteurs locaux ? De trouver des restaurants qui préfèrent les produits frais et en circuit court ? La carte Manger local, créée avec l'association Bellebouffe, vous donne **toutes les bonnes adresses près de chez vous**. La liste des marchés, des restaurants qui proposent des plats à emporter, des lieux de « click and collect » ... À retrouver sur toodego.com/mangerlocal



LIGNE D'ÉCOUTE

La Métropole soutient la ligne d'écoute lancée par le centre hospitalier Le Vinatier. Au bout du fil, des professionnels de la santé mentale écoutent et orientent les personnes qui souffrent de troubles mentaux, leurs proches et les professionnels qui travaillent dans ce secteur. 04 37 91 55 99 de 8h à 20h ou par email

➔ LIVE@ch-le-vinatier.fr



04 37 91 55 99



COMPOSTER CHEZ SOI

Pour vous montrer comment composter chez vous, la Métropole de Lyon organise des formations. Crise sanitaire oblige, les ateliers se tiennent en visio. Inscrivez-vous dès maintenant et réservez votre créneau pour **apprendre à composter dans le jardin ou dans la cuisine**, avec le vermicompostage. Inscriptions sur toodego.com/compostageindividuel



© Thierry Fourmier/Métropole de Lyon



© Stéphane Lirot

INSTAGRAM

Merci à Stéphane Lirot (@steflirot) dont la photo de la cathédrale Saint-Jean, relayée sur le compte instagram de la Métropole, a touché près de 30 000 personnes et recueilli 2325 « j'aime ». Pour découvrir d'autres (belles) photos du territoire, suivez nous sur instagram.com/grandlyon. Et partagez les vôtres avec le hashtag [#grandlyon](https://twitter.com/grandlyon) !



DIALOGUER AVEC NOUS

-  facebook.com/legrandlyon
-  twitter.com/grandlyon
-  instagram.com/grandlyon
-  magazine@grandlyon.com
-  Métropole de Lyon
20 rue du Lac -
CS 3569 - 69505 Lyon
- Cedex 03



© Thierry Fourmier/Métropole de Lyon

DÉPOSÉ, C'EST RECYCLÉ !

Jusqu'au 16 janvier, vous pouvez vous débarrasser facilement de votre sapin de Noël. La Métropole met en place 171 points de collecte répartis sur tout le territoire. Une initiative pratique et écologique puisque **les sapins récupérés sont ensuite compostés**. Trouvez le point de collecte près de chez vous sur

grandlyon.com/sapins

L'EAU: NOTRE BIEN COMMUN



Le 14 décembre, les conseillères et conseillers métropolitains ont voté le principe d'une régie publique de l'eau au 1^{er} janvier 2023. Ça paraît loin, mais un tel projet demande du temps et des négociations.

Jusque là, la Métropole avait confié la gestion et la distribution de l'eau potable à Veolia au travers de sa filiale Eau du Grand Lyon. Elle poursuivra son activité jusqu'à la mise en place effective de la régie publique.

L'objectif de cette décision très importante? Mieux maîtriser la ressource en eau et préparer l'avenir. Avec le réchauffement climatique, l'eau sera moins abondante dans les prochaines décennies. Il faut dès maintenant protéger cet élément naturel, limiter les sources

de pollution et lutter contre son gaspillage. Les contrats de délégation de service public avec une entreprise privée ne permettent pas d'agir aussi efficacement sur le long terme tant sur la qualité de l'eau que sur son prix.

C'est pourquoi de nombreuses villes et agglomérations en France, comme Paris, Nice, Montpellier ou Grenoble, ont déjà fait le choix de la régie publique de l'eau. La Métropole de Lyon pourra ainsi maîtriser l'ensemble du cycle de l'eau: elle s'occupe déjà du traitement des eaux usées, de la gestion des milieux aquatiques et des eaux de pluie.

On vous explique tout des enjeux de l'eau dans la Métropole et des changements à venir.





8 (bonnes) raisons pour créer une régie publique de l'eau

À partir du 1^{er} janvier 2023, notre eau potable ne sera plus produite et distribuée par Veolia. Comme d'autres grandes villes en France, la Métropole de Lyon a décidé de gérer directement cette activité et de ne plus la confier à une entreprise privée. Voici les raisons qui ont conduit à ce choix.

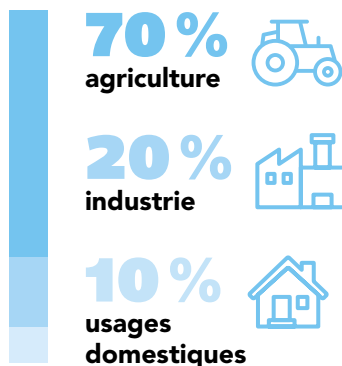
1

Pour mieux protéger NOTRE eau

Fragile, l'eau est un bien commun qui doit être protégé. Les champs de captage de la Métropole, dont celui de Crépieux-Charmy, fournissent une eau potable naturelle et contrôlée plusieurs fois par jour. Pour que l'eau soit encore de meilleure qualité et éviter des coûts importants de traitement, **la Métropole pourrait acheter les terrains autour des zones de captage pour les protéger des pesticides et autres polluants.**



Quelles sont les activités les plus gourmandes en eau ?



Pour réduire les polluants à la source

La qualité de notre eau passe aussi par une agriculture respectueuse de l'environnement. La Métropole va accompagner les agriculteurs et les agricultrices du territoire à se convertir en bio. Tout particulièrement celles et ceux dont les terres sont situées autour des champs de captage de l'eau potable. C'est ce qui a été fait à Paris après le passage en régie.



Pour associer les citoyennes et les citoyens

3

L'eau est l'affaire de toutes et tous. Il est logique que les usagers soient associés à la gestion de cette ressource indispensable à la vie. Dans une régie publique de l'eau, les associations d'usagers ou environnementales et les représentant·es du personnel siègent au conseil d'administration et participent aux décisions.



4

Pour maîtriser le cycle complet de l'eau

On apprend le cycle naturel de l'eau dès l'école primaire : l'évaporation de l'eau de mer, la transformation en nuages et la pluie qui alimente ensuite les rivières... Pour que l'eau arrive à notre robinet, un autre cycle se met en place : pompage dans les nappes, distribution dans les robinets, puis traitement des eaux usées... La Métropole s'occupe déjà du traitement des eaux usées, de la gestion des eaux pluviales, des milieux aquatiques et de la protection contre les inondations. Avec en plus la production et la distribution, la Métropole pilotera en régie le cycle complet de l'eau et pourra mieux intervenir.



210 000 m³
consommés chaque jour dans la Métropole, soit l'équivalent de 84 piscines olympiques



L'eau à la maison pour une famille de 4 personnes



1%
boisson



6%
préparation repas



6%
nettoyage arrosage



6%
autres usages



10%
vaisselle



12%
linge



20%
sanitaires



39%
hygiène

Pour mieux économiser l'eau

L'eau est une ressource rare :

la Métropole travaille à son recyclage.

Parmi les pistes étudiées : utiliser dans les toilettes des « eaux grises ». Ce sont des eaux qui ne sont pas très sales, mais pas potables pour autant. Par exemple, l'eau des douches, du lavabo ou du lave-linge. Autre piste : la récupération des eaux de pluie des toitures ou celles que les industriels utilisent dans les chaudières ou les systèmes de refroidissement.



© Eric Soudan/Alpac/Métropole de Lyon



© Veolia

Pour mieux entretenir notre patrimoine

Contrairement aux entreprises privées, la régie ne versera pas d'argent à des actionnaires. Elle pourra investir massivement pour que les installations soient plus sûres et vieillissent bien. Les canalisations qui apportent l'eau au robinet ont une durée de vie de 100 ans. Aujourd'hui, 15 % de l'eau qui passe dans le circuit de distribution disparaît dans les sols, soit 33 000 litres chaque jour ! La Métropole a décidé de remplacer davantage de canalisations pour limiter les fuites. Chaque année, cela concernera une quarantaine de kilomètres sur les 4 100 du réseau.



150 litres
d'eau par jour en
moyenne par habitant-e
dans la Métropole



Objectif 2023

Les étapes du passage en régie publique de l'eau.

- **14 décembre 2020 :**
première délibération de principe au conseil métropolitain pour acter le passage en régie.
- **Janvier 2021 :**
la Métropole est accompagnée par un prestataire pour les aspects techniques, juridiques et financiers du passage en régie.
- **Été 2021 :**
nouvelle délibération du conseil métropolitain pour adopter les statuts et le fonctionnement de la régie.
- **1^{er} janvier 2023 :**
passage en régie.

7

Pour des tarifs plus justes

Avec une régie publique de l'eau, il est possible de décider que certains payeront plus ou moins cher l'eau utilisée. Un groupe de travail va étudier différents scénarios. Par exemple, **les premiers mètres cubes pourraient être gratuits** pour les plus précaires. Au-delà d'un certain volume d'eau utilisé, les mètres cubes coûteraient plus cher. Pour remplir une piscine privée par exemple.



© PooJia/AdobeStock.com



15 centimes
environ : le coût
en eau d'une douche
ou d'une lessive
en machine



378 €
par an : la facture d'eau
moyenne pour une
famille de 2 adultes
et 2 enfants

Une eau minérale !

1. L'eau de la Métropole est de bonne qualité et potable dès son prélèvement. On y ajoute quand même un peu de chlore pour des raisons sanitaires. Presque rien : l'équivalent d'une goutte pour 5 baignoires.
2. Elle est évidemment sous haute surveillance avec 22 contrôles par jour et 220 000 analyses par an.
3. Sa minéralité (présence de minéraux comme le magnésium, calcium...) est comparable aux eaux des Alpes vendues en bouteille.
4. Boire 1,5 litre d'eau du robinet chaque jour coûte moins de 2 euros par an. Et cela évite de recycler environ 11 kg de déchets.



© Julien Rambaud/Alpac/Métropole de Lyon



35 fois moins
cher qu'une bouteille
d'eau minérale ! Soit
0,00315 centime le litre
d'eau du robinet

Pour préparer l'avenir

L'eau que nous consommons chaque jour provient à 90 % du champ de captage de Crépieux-Charmy, sur les bords du Rhône. Mais que se passerait-il en cas de pollution de cette source, ou si le débit du Rhône devait baisser avec le réchauffement climatique ? Pour éviter tout problème d'approvisionnement, **la Métropole va étudier la possibilité de puiser l'eau dans la Saône ou d'autres captages.** Et cela grâce aux économies réalisées par le passage en régie.



« **Ce sont nos conditions de vie qui se jouent !** »

Anne Groperrin, vice-présidente à l'Eau et à l'Assainissement

Pourquoi le passage en régie de l'eau est si important ?

En fait, il n'y a que 2 options possibles : soit l'eau est une marchandise qui génère des profits pour des intérêts privés. Soit l'eau est un droit humain, un bien commun vital pour l'ensemble du vivant. Les deux ne sont pas conciliables. **La régie publique, c'est le choix de l'intérêt général et de la gestion à long terme de la ressource.** Car ce sont nos conditions de vie dans le futur qui se jouent.

L'eau pourrait donc manquer un jour ?

Avec le réchauffement climatique, il va y avoir des tensions de plus en plus importantes sur l'eau. Nous devons donc absolument avoir la maîtrise complète de sa gestion et pouvoir prioriser et arbitrer ses usages. Déjà aujourd'hui en France, on enregistre une baisse des précipitations, les nappes se remplissent moins vite, les sols s'assèchent et la neige se raréfie, même dans les hauteurs. Sur notre territoire, les études pointent une baisse du débit du Rhône pouvant atteindre 30 % en 2050. Problème : 95 % de notre eau potable vient du Rhône. **Nous devons anticiper rapidement pour sécuriser et diversifier nos ressources.**

Les habitant-es en ont-ils conscience ?

Pas assez ! Mais justement, ce passage en régie de l'eau est une opportunité formidable de sensibiliser les citoyennes et les citoyens. L'eau est une ressource fragile : elle va le devenir de plus en plus et il est important que les gens soient impliqués dans les choix de sa gestion, qu'ils ne soient plus de simples consommateurs, mais des usagers concernés et associés aux décisions. C'est un véritable enjeu démocratique.

Et ailleurs, ça se passe comment ?



- Depuis une vingtaine d'années, des villes et des agglomérations comme Paris, Grenoble, Nice ou Rennes, sont passées en régie publique de l'eau.
- En France, **4 villes sur 10** exploitent elles-mêmes leur service d'eau potable (contre 3 sur 10 il y a 15 ans).
- À Paris, le passage en régie municipale en 2009 a permis de :
 - limiter les fuites et pertes d'eau : le taux de rendement est passé de 82 % en 2003 à 91 % en 2019,
 - intégrer des associations de consommateurs à la gestion,
 - augmenter les investissements pour les générations futures.

Le cycle de l'eau dans la Métropole

Comment fait l'eau pour arriver jusqu'au robinet ? Et où part-elle après son utilisation ? On vous explique tout du cycle de l'eau dans la Métropole, en 5 étapes.

Captage

La Métropole de Lyon dispose de 11 champs de captage au nord et à l'est de son territoire. Celui de Crépieux-Charmy, le plus grand d'Europe, assure 90 % de notre consommation d'eau.

1

2

Filtrage

L'eau pompée est acheminée à l'usine de Croix-Luizet à Villeurbanne pour y être traitée.

Distribution

Stockée dans **65 réservoirs et châteaux d'eau**, l'eau potable est acheminée jusqu'à nos robinets grâce aux **4 100 km de canalisations**.

3

4

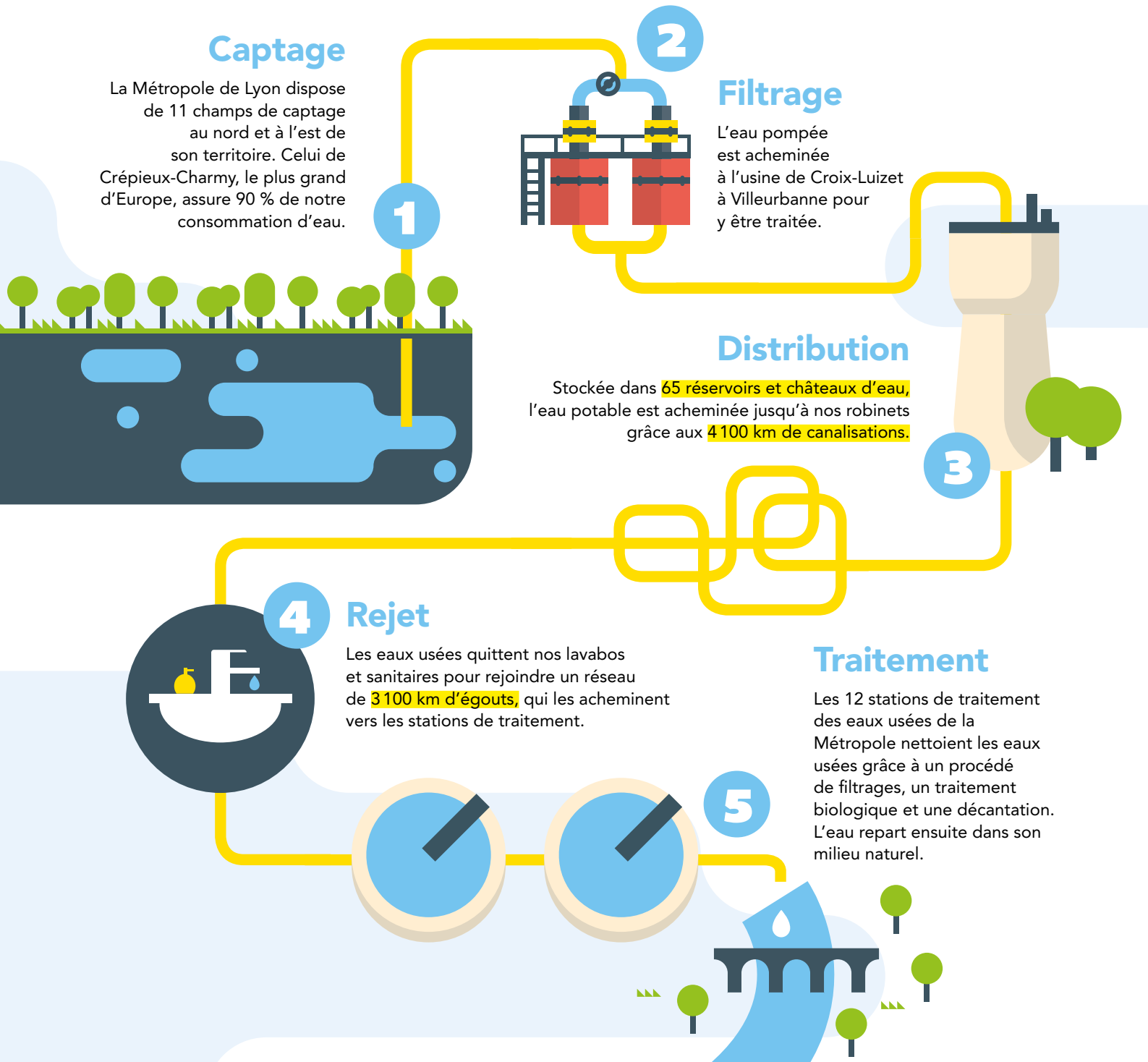
Rejet

Les eaux usées quittent nos lavabos et sanitaires pour rejoindre un réseau de **3 100 km d'égouts**, qui les acheminent vers les stations de traitement.

5

Traitement

Les 12 stations de traitement des eaux usées de la Métropole nettoient les eaux usées grâce à un procédé de filtrages, un traitement biologique et une décantation. L'eau repart ensuite dans son milieu naturel.



ÇA SE PASSE COMME ÇA CHEZ MA NOUNOU!



Patricia fait partie des 9 500 assistant·es maternel·les de la Métropole de Lyon. Elles et ils continuent d'accueillir les enfants en adaptant leur métier aux règles sanitaires. Masque, lavage des mains, désinfection des jouets... Le fond, lui, ne change pas : des jeux, des sourires, du professionnalisme et des bons gâteaux maison !

Texte **Cécile Prenveille** / Photos **Thierry Fournier**



1



2



3

— 1

L'accueil se fait sur le palier, les parents et la nounou portent un masque et veillent à garder une certaine distance entre eux. Chaussures, manteaux, bonnets : on laisse tout dans l'entrée avant d'aller jouer.

— 2

Chez nounou, Soan, Manoé et Sadie sont « comme à la maison ». À l'aise dans l'espace aménagé exprès pour eux. Gymnastique douce pour découvrir son corps et développer sa motricité.

— 3

Patricia ne porte pas son masque toute la journée. « C'est important que les enfants puissent voir mon visage et décoder mes expressions. Surtout les tout-petits qui ne parlent pas encore. »

— 4

Et pour apprendre de nouveaux mots et faire travailler son imagination, « les histoires, c'est fondamental ».



4



5



6

— 5

Patricia préfère l'eau tiède et le savon au gel hydroalcoolique, qui abîme les mains. « Pas du tout recommandé pour les bébés en plus. Allez, on frotte, on frotte, on frotte avant le goûter. »

— 6

À table, c'est chacun sa chaise, son bavoir, ses couverts...

— 7

Après le départ des enfants, Patricia nettoie les jouets, les accessoires, les sols et le mobilier. Surtout les surfaces à hauteur de petites mains.



7

Les bons gestes des assmats :

- ✔ porter un masque à certains moments : départ et arrivée des parents, repas, change...
- ✔ aérer régulièrement les pièces
- ✔ bien nettoyer après le départ des enfants...
- ✔ se laver souvent les mains et celles des enfants

COVOITURAGE M6-M7: LE TRAJET SANS LES BOUCHONS

Depuis le 21 décembre, sur l'ancienne A6-A7 qui traverse la Métropole, la voie de gauche est réservée au covoiturage les jours de semaine. Seize kilomètres de route au total. Comment ça roule? Toutes les réponses sont ici.

Texte Vincent Huchon

À qui sont-elles réservées?



Comme leur nom l'indique, les voies de covoiturage sont réservées aux voitures qui transportent au moins 2 personnes (si vous êtes seul-e à bord avec votre chien, ça ne marche pas!). Mais elles sont aussi ouvertes aux taxis, aux transports en commun et aux véhicules avec une vignette Crit'Air 0.

Où sont-elles situées?



Les voies de covoiturage sont situées à gauche de la chaussée, dans les 2 sens de circulation.

- Sur la M6, au nord, elles se situent entre l'échangeur de la Garde (Dardilly, sortie n°33) et celui du Valvert (Tassin-la-Demi-Lune, sortie n°36).
- Sur la M7, au sud, elles sont présentes entre l'A450 et le musée des Confluences.

Y a-t-il des heures pour covoiturer?



Oui, la voie est réservée au covoiturage les jours de la semaine: du dimanche soir, minuit, au vendredi soir, minuit. Quand le losange blanc est allumé au-dessus de la voie de gauche, cela veut dire qu'elle est réservée aux véhicules autorisés. Le week-end, elle peut être utilisée par tous les autres véhicules. Une exception: en cas d'accident sur les 2 autres voies, le signal lumineux se désactive, tout le monde peut emprunter la voie de gauche.



Et pour covoiturer, je fais comment?

En mode organisé:

- sur l'appli **Encovoit' Grand Lyon**: avec la géolocalisation, vous repérez tout de suite s'il y a un conducteur ou un passager à proximité.
- sur **encovoit-grandlyon.com**: vous vous inscrivez en ligne et vous convenez d'un rendez-vous avec votre covoitureur.

En mode spontané:

c'est le principe de l'auto-stop, vous vous placez sur un arrêt **Covoit' Minute** et, à tout moment, une voiture peut s'arrêter pour vous embarquer. Le conducteur, s'il était jusqu'alors seul à bord, peut alors emprunter la voie de covoiturage.



Si je suis seul-e à bord, personne ne le saura...?

Des capteurs sont installés pour compter le nombre d'occupants dans les véhicules. Si vous n'êtes pas autorisé à emprunter la voie réservée, des panneaux diffuseront le début de votre immatriculation avec le message suivant « Rappel voie réservée ». En complément de cet affichage pédagogique, la police fera des contrôles réguliers et l'amende sera de 135 euros.



2017

Déclassement de l'autoroute A6-A7, qui devient propriété de la Métropole de Lyon



22 600

tonnes de CO₂ économisées par an grâce au covoiturage domicile-travail à destination d'une commune de la Métropole de Lyon



10 %

de trafic en moins si chaque automobiliste pratique le covoiturage une fois par semaine



LOCALISATION DES ARRÊTS COVOIT' MINUTE :

- 1 Lissieu bourg
- 2 Limonest bourg
- 3 Dardilly cimetière
- 4 Techild Sans Souci
- 5 Techild Le Paisy
- 6 Gare de Vaise
- 7 Gailleton Ampère
- 8 Confluence
- 9 Les Lômes
- 10 Feyzin La Bégude
- 11 Feyzin Claudius Béry

- Voie rapide
- Voie de gauche réservée au covoiturage

Où sont les arrêts Covoit' Minute ?



Il y en a 11, tout près des arrêts de bus et des entrées/sorties M6 et M7. Il y aura aussi, en 2021, un arrêt central près de la place Carnot, quai du Docteur Gailleton entre la rue de Condé et la rue des Remparts d'Ainay. Objectif ? Désengorger le secteur de la brasserie Georges, souvent donné comme lieu de rendez-vous pour le covoiturage, mais peu adapté aux pratiques, car générateur de nuisances sonores.

Mais le covoiturage, c'est Covid compatible ?



Oui, mais il faut respecter les consignes pour vous protéger et protéger les autres :

- port d'un masque pour le conducteur et les passagers à partir de 11 ans ;
- au maximum 2 passagers à l'arrière et 1 passager à l'avant ;
- essayez d'aérer régulièrement et de désinfecter les véhicules avant chaque trajet.

BUS EXPRESS : MISE EN SERVICE AU SUD !

Depuis le 4 janvier, la ligne 15E circule entre la halte d'Yvours à Irigny et Bellecour à Lyon, en 20 minutes. Elle emprunte la M7 et la fameuse voie de gauche.

Dans l'autre sens, c'est la ligne 10E qui relie la Porte de Lyon à la Gare de Vaise en 15 minutes en passant par une voie dédiée sur l'ancienne bande d'arrêt d'urgence.

[grandlyon.com/voies-covoiturage](https://www.grandlyon.com/voies-covoiturage)

ZFE : stop à la pollution de l'air !



Pour réduire la pollution et améliorer la qualité de l'air, la Métropole de Lyon interdit aux véhicules les plus polluants de circuler dans la zone à faibles émissions (ZFE). On vous explique ce qui change depuis le 1^{er} janvier et pourquoi c'est important pour tous.

Texte Isabelle Malo



© Thierry Fourmier/Métropole de Lyon

C'est quoi une ZFE ?

Une zone à faibles émissions (ZFE), c'est un périmètre dans lequel les véhicules anciens et polluants n'ont pas le droit de rouler et de stationner. C'est une obligation pour les agglomérations les plus polluantes, dont Lyon fait partie. **C'est essentiel pour améliorer la qualité de l'air et donc la santé des habitants et des habitantes. La ZFE a été créée le 1^{er} janvier 2020.**

Quel est son périmètre ?

La ZFE concerne **Lyon, Caluire** et les secteurs de **Villeurbanne, Bron** et **Vénissieux** situés à l'intérieur du boulevard périphérique Laurent Bonnevey.

Qui est concerné ?

Pour l'instant, seuls les véhicules dédiés au transport de marchandises (Cat. N sur la carte d'immatriculation) sont concernés : les utilitaires, camions et camionnettes, avec vignette Crit'Air 3, 4 et 5 n'ont pas le droit de circuler et stationner dans cette zone. En cas de non-respect de la réglementation, l'amende est de :

- **68 euros** pour les véhicules utilitaires légers,
- **135 euros** pour les poids lourds.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Le conseil de la Métropole doit se réunir en mars prochain pour évaluer si **l'interdiction pourrait être étendue aux vignettes Crit'Air 2, à de nouvelles communes et, pourquoi pas, aux particuliers.**

L'objectif pour le président de la Métropole de Lyon, Bruno Bernard : la sortie du diesel d'ici 2026.

POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

La France a récemment été condamnée par la Cour de justice européenne et par le Conseil d'État pour avoir dépassé les normes de qualité de l'air (dioxyde d'azote et particules fines). Il est urgent d'agir, car, chaque année, la pollution de l'air est responsable de la mort prématurée de 48000 personnes en France. Les coûts sanitaires, économiques et environnementaux de la pollution de l'air ont, par exemple, été estimés à 1134 euros par an et par personne à Lyon! Selon l'étude du cabinet CE Delft réalisée en octobre 2020 sur le coût de la pollution dans les grandes villes européennes.

Des aides pour un véhicule propre

La Métropole de Lyon aide les professionnels à s'équiper de véhicules plus récents ou électriques. Toutes les infos sur les aides financières :

👉 grandlyon.com/zfe

L'AGENDA



À l'heure où nous bouclons ces pages, nous ne savons pas encore quand les lieux culturels pourront à nouveau rouvrir. Très vite, on espère ! Voici une sélection de ce qui se prépare. N'oubliez pas de bien vérifier avant de vous déplacer quelles sont les modalités et les consignes d'ouverture au public.

LE MUSÉE SORT DE SES RÉSERVES !



Pour donner accès à la culture à tous et à toutes, la Métropole de Lyon accueille une exposition gratuite et « hors les murs » : « Le Musée sort de ses réserves ». Depuis le 21 décembre, douze œuvres tout droit sorties des réserves du musée des Confluences, sont présentées à l'hôtel de Métropole. **Un crâne d'éléphant d'Asie, un grand brûle-parfums aux dragons du Vietnam, un albatros hurleur des mers australes...** Entre sciences naturelles et sciences humaines, ces objets offrent un voyage parmi les époques et les continents.

LYON 3^e - Du lundi au samedi, 10h-19h - Gratuit - Hôtel de la Métropole - 20 rue du Lac - Réservation obligatoire sur visiterlyon.com

LUGDUNUM



– « Une salade, César ? »

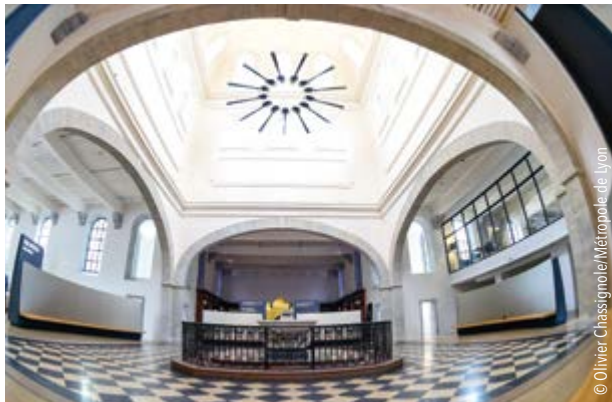
C'est la nouvelle exposition à voir dès la réouverture du musée Lugdunum. Quels étaient les plats préférés des Romains ? **Utilisaient-ils des couverts ? Faisaient-ils vraiment des banquets géants ?** Vous saurez (presque) tout sur les habitudes alimentaires des Romains : les saveurs en vogue, les produits consommés, les manières de se mettre à table, la vaisselle utilisée... Ne loupez pas le passage à la taverne ou carrément le **banquet de plats romains installé dans une villa romaine** reconstituée.

LYON 5^e - **Jusqu'au 4 juillet 2021** - 7 € (réduit : 4,50 € ; gratuit pour les moins de 18 ans) - 17 rue Cléberg - 04 72 38 49 30 - lugdunum.grandlyon.com



Avant de vous déplacer, n'oubliez pas de vérifier les modalités et les consignes d'ouverture au public. À l'heure où nous bouclons, nous n'avons pas encore toutes les infos.

L'HÔTEL-DIEU ET LA CHARITÉ RETROUVÉS



© Olivier Chassignole/Métropole de Lyon

Venez visiter le cœur du Grand Hôtel-Dieu!

Dans les mois à venir, la Cité de la gastronomie sera réinventée avec l'ensemble des acteurs du projet autour de la thématique « nutrition et santé ». Dans l'attente, la Métropole de Lyon a souhaité rouvrir **gratuitement ce lieu symbolique pour les Grands Lyonnais**. Ne manquez pas :

- Le dôme des Quatre-Rangs, à la croisée de 4 bâtiments construits au début du XVII^e. Levez la tête : 13 cuillères sont suspendues au centre du dôme.
- La pharmacie, avec des pots en faïence où on trouvait des plantes, des huiles, des pommades, des pilules...

LYON 2^e - Tous les samedis et dimanches - 10h-19h - Gratuit - Hôtel-Dieu, 1 place de l'Hôpital. Visites guidées disponibles sur le site de l'Office du tourisme de Lyon (visiterlyon.com)

OPEN DE TENNIS 6^{ème} SENS - MÉTROPOLE DE LYON



© Olivier Chassignole/Métropole de Lyon

Vous aimez le tennis?

Save the date! Les meilleures joueuses de la planète seront bientôt au Palais des sports de Gerland pour la 2^e édition de l'Open 6^{ème} Sens-Métropole de Lyon. Un grand tournoi indoor du circuit mondial WTA de tennis féminin à ne pas manquer.

LYON 7^e - Du 27 février au 07 mars 2021 - Palais des sports de Lyon Gerland, 350 avenue Jean Jaurès - open6emesens.fr

ET SI VOUS RETOURNIEZ AU THÉÂTRE?



© Balises

Les Fourberies de Scapin, Hamlet, The Glossy Sisters, Mangeclous, Le Magasin des suicides... Il y a plus de 40 œuvres classiques ou contemporaines à découvrir avec Balises. **Pour chaque place de théâtre achetée, une deuxième vous est offerte.** Trente-cinq théâtres sont partenaires dans la Métropole. Spectacles disponibles sur le site de Balises avec réservation possible un mois à l'avance. **MÉTROPOLE - 09 51 78 88 25 - balises-theatres.com**

NUITS DE LA LECTURE



© Hélène Bertholier / Extraagence

Fin janvier, les bibliothèques de la Métropole ouvrent de nouveau leurs portes à la tombée de la nuit pour **une édition consacrée cette année à la bande dessinée!** Des auteurs et autrices de la Métropole, comme Benjamin Reiss (*SuperTokyoland*), Chloé Cruchaudet (*Mauvais genre*), et bien d'autres, vous donnent rendez-vous près de chez vous.

Le samedi 23 janvier à 18h : ils dessineront en direct en musique lors d'un **live Facebook** retransmis sur écrans géants dans toutes les bibliothèques partenaires.

Un événement en collaboration avec Lyon BD Festival.

MÉTROPOLE - Édition 2021 « Relire le monde », du 21 au 24 janvier - Programme sur grandlyon.com/nuitedelalecture

ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY, « UN PRINCE PARMIS LES HOMMES »



© Jihery Fournier/Métropole de Lyon

Plongez-vous dans l'histoire magique du *Petit Prince* grâce aux sculptures en résine de ce petit bonhomme venu d'une autre planète, du renard qu'il doit apprivoiser, du mouton qu'il doit dessiner... La 2^e partie de l'expo nous plonge dans la vie de l'auteur, à travers de nombreuses photos, manuscrits et objets personnels de Saint-Exupéry: carnets, machine à écrire, boîte de pastels, dessins préfigurant son œuvre majeure traduite dans plus de 400 langues et dialectes!

LYON 2^e - Jusqu'au 25 avril 2021 - 15 € - 04 78 79 23 61 - La Sucrière, 49-50 quai Rambaud - expo-saintexupery.com

RENDEZ-VOUS NATURE



© F. Guy/Agence d'urbanisme de Lyon

Découvrir la faune et la flore de nos forêts et de nos prairies, la vie des chouettes ou des abeilles, fabriquer une mangeoire pour les oiseaux... Ne ratez pas les rendez-vous nature organisés par la Métropole de Lyon. Des **sorties nature** à vivre en famille, des conférences et des **ateliers gratuits** organisés dans le cadre du projet Nature des Grandes Terres, en partenariat avec les communes de Feyzin, Corbas et Vénissieux.

Jusqu'en décembre 2021 - Sur inscription : grandlyon.com/nature

MUSÉE DES CONFLUENCES



© Musée des Confluences

L'oiseau rare
musée des
confluences

Nouvelle expo haute en couleur au musée des Confluences :

– **L'oiseau rare, de l'hirondelle au kakapo.** Il y a près de 11 000 espèces d'oiseaux dans le monde : des miniatures comme le colibri, qui ne pèse pas plus de 1,6 g, jusqu'aux 85 kg du casoar, un oiseau coureur d'Indonésie. Parmi elles, 13 % sont en grand danger, car menacées d'extinction. Le musée des Confluences a pioché dans ses immenses collections (30 000 spécimens) pour proposer **240 oiseaux à admirer en famille – et à protéger!**

Jusqu'au 2 janvier 2022.

– À (re)découvrir aussi : **Traces du vivant**, jusqu'en avril 2021, **Makay, un refuge en terre malgache** et **Une Afrique en couleurs**, jusqu'au 22 août 2021.

LYON 2^e - 86 quai Perrache - 04 28 38 12 12 - Réservation obligatoire pour venir au musée - museedesconfluences.fr

LA MÉTROPOLE POUR TOUS

Un grand nombre de **TPE/PME** ne se remettent pas de l'année 2020. Nous observons à la Métropole une réelle volonté de privilégier l'action sociale au détriment de l'**entrepreneuriat**. Pourtant la détresse entrepreneuriale est bien une détresse sociale, souvent silencieuse, comme bien d'autres. Certes l'État a mis les moyens pour sauver une grande majorité, mais pas les plus fragiles. C'est pour ceux-là, non-éligibles aux diverses **aides économiques**, que la métropole aurait dû intervenir avec des aides ciblées, qui auraient eu un impact fort sur notre tissu économique local, sur l'**emploi** et la sauvegarde de l'**attractivité**. Nous pensons qu'il s'agit d'une grave erreur à laquelle il est encore temps de remédier.

► La Métropole pour Tous

MÉTROPOLE EN COMMUN

Le groupe Métropole en commun se félicite du vote en faveur de la reprise en régie publique de la production et de la distribution de l'eau potable par la Métropole. Elle mettra fin au contrat de délégation de service public assuré par VEOLIA. Toutes les composantes de l'actuelle majorité métropolitaine s'étaient engagées pendant la campagne à faire du retour en régie de la production et distribution de l'eau une des priorités de ce mandat, partant du principe simple que l'eau de la Métropole doit être traitée comme un bien public et pas comme une marchandise. Celles et ceux qui se sont battus pendant des années pour une gestion publique et citoyenne de l'eau se reconnaîtront dans la forme de régie choisie, permettant d'associer le plus les usagers.e.s à sa gestion.

► Mathieu Azcué, Laurence Boffet, Nathalie Perrin Gilbert
► contact@metropoleencommun.fr

MÉTROPOLE INSOUMISE RÉSILIENTE ET SOLIDAIRE

L'eau potable est un besoin vital. Selon notre projet politique c'est donc un droit fondamental. Nous devons en permettre un accès inconditionnel à chacune et chacun : quel que soit son revenu ou sa situation.

Pour y parvenir, nous devons nous rendre indépendants d'intérêts marchands ou privés, avoir la maîtrise de la ressource, de sa gestion, de l'exploitation et de l'entretien des réseaux et des technologies associées.

C'est pourquoi **le retour à un mode de gestion 100 % public de l'eau est indispensable**. C'est ce retour en régie publique de l'eau qui sera effectif au 1er janvier 2023. L'un des chantiers phares de cette mandature pour lequel notre groupe s'implique pleinement.

La régie publique permettra d'associer citoyen-ne-s et associations qui disposeront d'un droit de vote au même titre qu'élus.e-s et salarié.e-s. Mais elle permettra également de mettre en place une facture différenciant les usages : ceux indispensables à la vie, et ceux de luxe.

COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

2015, accords de Paris...

2015, émissions carbonées de France en baisse depuis 1999 ; malgré les émissions importées, un impact carbone en faible baisse depuis 2010.

2015, loi de Transition énergétique pour une croissance verte...

Résultat en 2020 : émissions en hausse, impact carbone par habitant en nette hausse...

La loi de Transition énergétique est un échec total !

2020 la crise, solution pour le climat ?

Pas du tout ! En septembre, la France a redémarré des centrales au charbon qu'elle devait fermer.

Les 100 milliards des énergies renouvelables électriques en France (300 milliards en Allemagne) aggravent la spéculation sur l'électricité marchandisée, sans contribuer à la continuité de fourniture. L'allié du gaz fossile, c'est l'intermittence éolienne et photovoltaïque.

Il faut mettre en cause cette loi de Transition énergétique, loi de marchandisation et de privatisation de l'électricité. Elle ne répond pas à l'urgence climatique en France, ne fait rien pour les transports, le fret, le rail

passager... C'est la mise en concurrence et la privatisation, comme pour l'électricité avec la réforme HERCULE de démantèlement d'EDF en faveur de la privatisation du marché de l'électricité.

C'est la seule vérité de notre système économique et politique !

INVENTER LA MÉTROPOLE DE DEMAIN

Le Président de la métropole communique beaucoup sur l'élargissement de la Zone à Faibles Émissions (ZFE), dès début 2021, aux véhicules des particuliers, ainsi que sur l'interdiction annoncée du diesel d'ici la fin de mandat.

350000 véhicules rentrent dans la métropole pour travailler.

40 % des véhicules sont Diesel.

Les véhicules professionnels et notamment les camions sont les plus polluants sont

Bien sûr qu'il faut lutter contre l'usage de la voiture de manière irraisonnée, repenser ses usages et diminuer sa place dans la ville. Mais affirmer que la suppression de la voiture et le développement du vélo sont les seuls horizons de la politique de mobilité est irresponsable et faux.

C'est une mesure antisociale : les habitants des périphéries et zones semi-rurales à faibles revenus reçoivent très mal les leçons d'écologie des élus qui peuvent se permettre de loger dans la ville centre. Ils bénéficient des infrastructures et sont donc moins dépendants de leur véhicule

La ZFE est évidemment une bonne chose. Elle a d'ailleurs été lancée par Gérard Collomb en 2016. Mais il est nécessaire de mettre en place d'un schéma global prévoyant le développement d'une véritable logistique urbaine propre. Avec un accompagnement pour tous les artisans et PME pour qu'ils puissent avoir des véhicules plus propres.

Pourquoi le dossier de l'Hôtel logistique n'avance-t-il plus ? Ou en est-on du projet lancé par Louis Pelaez à LPA d'un service d'autopartage fret ? Pourquoi repousser sans cesse et aucune date précise : la mise en place d'un groupe de travail sur la politique logistique urbaine de la métropole ?

► Inventer-demain-lyon.com

PROGRESSISTES ET RÉPUBLICAINS

Le discours et la méthode

Les Écologistes nous promettaient la transparence, la co-construction et un dialogue permanent. Leurs actes nous montrent une certaine opacité et une absence de concertation particulièrement alarmante.

Les premiers signes étaient inquiétants, avec le choix qui a été fait de ne pas remettre en place des instances de dialogue dédiées à la crise covid et créées pendant le premier confinement.

Des signes, nous sommes passés à la tendance : les groupes politiques n'ont eu le droit à aucune information depuis novembre.

Malgré notre proposition d'un plan vaccin, l'exécutif ne fait pas non plus preuve de transparence sur la manière dont la Métropole compte prendre sa part dans la campagne vaccinale qui doit débuter bientôt.

Enfin, de la tendance on distingue une marque de fabrique. Cette méthode s'observe désormais sur des sujets structurants.

Pour la création d'une régie de l'eau, nous avons appris l'existence d'un groupe de travail qui regroupait seulement des membres de la majorité.

Pour l'élargissement de la Zone à Faibles Émissions (ZFE), nous avons appris leur projet dans la presse alors que le groupe de travail constitué de tous les groupes politiques ne s'est toujours pas réuni. Cette mesure, qui aura un impact social important, ne peut se faire sans concertation.

Plus inquiétant, s'agissant de l'élaboration du plan d'investissements, l'exécutif entretient un flou artistique sur son contenu alors qu'un vote est promis en janvier.

En toute humilité, notre conseil à l'exécutif serait peut-être de ne pas se laisser griser par une majorité imposante et de respecter tous les élus. Avant d'être au

service de ses idées, il faut être au service des habitants.

Les Progressistes vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année et souhaitent qu'elle soit porteuse d'espoir et de solidarité dans notre Métropole et pour notre pays.

SYNERGIES MÉTROPOLE

La transition ou la punition ?

La Zone à Faibles Émissions (ZFE), mise en place par la précédente majorité au 1er janvier 2020, est une mesure emblématique du Plan Oxygène de la Métropole afin d'améliorer la qualité de l'air.

À cette fin, au regard de l'impact de la pollution de l'air sur la santé, **nous partageons l'objectif de renforcement de la ZFE dans les années à venir**. Nous souhaitons que l'évaluation entamée par la Métropole de Lyon à cette fin soit la plus transparente et la plus honnête possible, et qu'elle soit **adossée à une très large concertation qui permette d'étudier toutes les pistes**. Plusieurs options sont sur la table : rendre les conditions d'accès plus strictes, étendre le périmètre de la ZFE ou encore étudier son application aux véhicules particuliers.

À cet égard, nous regrettons qu'avant même le lancement de cette démarche, le Président de la Métropole ait annoncé son objectif de « chasser le diesel » en parvenant à la fin du mandat à une autorisation au sein de la ZFE aux seuls véhicules Crit'Air 0 et 1, sans expliquer comment il entend y parvenir sans porter atteinte à la liberté de circulation et au pouvoir d'achat de nos concitoyens, notamment ceux qui vivent en-dehors du périmètre, qui ne disposent pas de solution alternative pour se déplacer ni des ressources pour acquérir un véhicule propre !

Lenfer étant pavé de bonnes intentions, **il ne faudrait pas que l'objectif louable de lutte drastique contre la pollution conduise à frapper de plein fouet les habitants de nos territoires périphériques** qui n'ont pas d'autre solution que de prendre leur voiture pour se rendre chaque jour à leur travail, à l'école ou à leurs activités quotidiennes. **Nous y veillerons, car la transition écologique ne doit pas devenir une punition incompréhensible !**

► Retrouvez vos 11 élus Synergies Métropole sur :
► Facebook : @SynergiesMetropole
► Twitter : @SynergiesMetro

SOCIALISTES, LA GAUCHE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE ET APPARENTÉS

2021 : Pour une vague d'espoir

2020 aura été l'année la plus dure de ce début de siècle. La pandémie nous a atteint toutes et tous, et les mesures prises pour la contrer, encore inimaginables au moment même du confinement décrété à Wuhan, sont devenues notre quotidien. La triple crise sanitaire, sociale et économique affecte chacune des strates de notre société. Nous avons appris à nager parmi les mesures, au gré des vagues meurtrières.

Mais l'année 2020 aura aussi fait germer un espoir, celui de majorités plurielles rassemblant gauches et écologistes, dans lesquelles les citoyens ont placé leur confiance pour enfin engager les transitions solidaire et écologique dont la pandémie nous a cruellement rappelé l'urgence et le besoin.

Durant le second semestre, la nouvelle majorité en a donné de premiers signes. Nous avons commencé avec **l'encadrement des loyers**, une promesse de campagne, pour endiguer la hausse incessante du logement et l'exclusion croissante aux marges de notre Métropole des ménages les plus pauvres.

En décembre, nous avons voté en faveur du passage en **régie publique de l'eau**, là-aussi une promesse de campagne. Nous défendons ce choix, pour des raisons aussi pratiques que philosophiques. Économies de gestion, sécurisation de la ressource, etc., beaucoup de collectivités ont déjà franchi le pas, toutes tendances politiques confondues. Ce choix est le bon, pour notre avenir et celui de nos enfants.

Nous avons aussi eu notre **premier débat d'orientations budgétaires**, qui place la transition écologique

et la solidarité au premier rang de nos priorités. En janvier nous voterons la programmation pluriannuelle des investissements et le premier budget primitif de notre assemblée, qui confirmera cette ambition.

Pour 2021, nous faisons le vœu d'une confiance en l'avenir renouvelée, d'un espoir renaissant. Nous ferons de la Métropole une terre d'accueil, hospitalière, nous aiderons qui en a besoin. **Les nouvelles tarifications solidaires et le RSA jeune** en seront de premières pierres.

Le groupe socialiste vous adresse à toutes et tous ses meilleurs vœux et une année faite d'espoir.

► Jean-Michel Longueval, Président du groupe

RASSEMBLEMENT DE LA DROITE, DU CENTRE ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Les exclus de la politique des élus Vert - Extrême gauche

Depuis les dernières élections, une majorité politique formée par des élus Verts et d'extrême gauche, avec les socialistes en force d'appoint, gouverne aux destinées des habitants de la Métropole de Lyon. Mais cette majorité n'agit pas pour tous, ses élus choisissent les habitants qui méritent le bénéfice des politiques métropolitaines, les autres sont exclus.

Non à l'exclusion des usagers de la route

En décidant sans concertation l'interdiction des véhicules diesel avant 2026, les élus Verts font le choix d'interdire à 70 % des usagers actuels de se rendre à Lyon, soit 400 000 véhicules. Cette décision est lourde de conséquences pour les tous les habitants de la Métropole qui n'ont pas d'autre choix que d'utiliser leur voiture personnelle pour se déplacer et particulièrement pour se rendre à leur travail.

C'est une ségrégation par l'argent car elle favorise les plus aisés qui auront les moyens d'acheter un véhicule à Crit'Air 0 et 1 et les autres qui ne pourront plus se rendre dans la zone à faible émission (Lyon, Caluire-et-Cuire, Villeurbanne).

Cette position sectaire est d'autant plus incompréhensible que les acteurs économiques quant à eux seront soumis à ces obligations dès le 1^{er} janvier 2021. Ce sont des milliers de travailleurs qui seront exclus de la zone à faible émission, cela sans aide directe, alors qu'à cause de la crise sanitaire ils n'ont plus les moyens d'investir.

Nous dénonçons ces mesures qui imposent encore une écologie punitive plutôt que d'accompagner la transition écologique au bénéfice de tous.

Non à l'exclusion des investissements dans la création de logements

En décidant l'encadrement des loyers la majorité politique verte/rouge veut laisser croire qu'elle apporte une solution pour mieux loger les habitants. Mais en agissant sans concertation avec les acteurs de l'immobilier, ce résultat est loin d'être acquis. Ce choix doctrinaire va diminuer la rentabilité des investissements en faveur du logement. Cette décision arrive au plus mauvais moment alors que nous constatons un fort ralentissement dans les investissements immobiliers.

Les difficultés de logement sur notre métropole viennent d'abord d'un nombre insuffisant de logements. En créant des contraintes nouvelles à la construction de logements neufs ou à la rénovation des logements existants l'exécutif de la Métropole va accentuer les difficultés des familles modestes à se loger.

Non à l'exclusion des touristes

À chaque jour son lot de désolation avec les élus écologistes. Après l'attaque du Tour de France, la condamnation des sapins de Noël, ils s'en prennent à l'attractivité même de nos territoires. Leur refus de favoriser le développement touristique, leur opposition à l'usage de l'avion pour des raisons professionnelles ou pour des vacances va encore plus mettre à mal l'économie du tourisme. Ce sont des milliers d'emplois dans la restauration, l'hôtellerie, les spectacles et lieux culturels qui vont être impactés par ces régressions écologistes.

Non à l'exclusion des maires représentants des communes

Le choix des élus verts et de l'extrême gauche est d'agir sans consulter les maires et leur population. C'est ainsi que la réduction des voiries routières et la suppres-

sion des stationnements sont actées sans concertation avec les élus municipaux.

Alors que nous nous croyons que les communes sont l'échelon de base de la démocratie locale, nous portons à la Métropole la voix des maires et des territoires communaux.

En ce début d'année nous avons une pensée pour chacune et chacun d'entre vous. Dans ces mois si particulier nous devons plus que jamais faire preuve de solidarité. Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2021.

Lucien BARGE – maire de Jonage, **Pascal BLACHE** – maire de Lyon 6^e, **Nathalie BRAMET-REYNAUD**, **Jérémy BREAUD** – maire de Bron, **François-Noël BUFFET** – sénateur, **Sandrine CHADIER** – maire de Craponne, **Pascal CHARMOT** – maire de Tassin-La-Demi-Lune, **Philippe COCHET** – maire de Caluire-et-Cuire, **Claude COHEN** – maire de Mions, **Doriane CORSALE**, **Chantal CRESPIY**, **Laurence CROIZIER**, **Catherine DUPUY**, **Nadia EL FALOUSSI**, **Laurence FAUTRA** – maire de Décines-Charpieu, **Myriam FONTAINE**, **Séverine FONTANGES**, **Gilles GASCON** – maire de Saint-Priest, **Christophe GIRARD**, **Lionel LASSAGNE**, **Christophe MARGUIN**, **Jean MÔNE**, **Dominique NACHURY**, **Gaël PETIT**, **Clotilde POUZERGUE** – maire de Oullins, **Christophe QUINIOU** – maire de Meyzieu, **Michel RANTONNET** – maire de Francheville, **Véronique SARSELLI** – maire de Sainte-Foy-Lès-Lyon, **Luc SEGUIN**, **Jean-Jacques SELLES** – maire de Chassieu, **Julien SMATI**, **Yves-Marie UHLRICH** – conseiller régional, **Alexandre VINCENTET** – maire de Rillieux-La-Pape.

LES ÉCOLOGISTES

Pour une Métropole plus verte et plus solidaire en 2021

Quelle année singulière que cette année 2020 qui s'est achevée. Une page se tourne, une nouvelle s'ouvre, porteuse d'espoirs. Cette année fut dense, déroutante, inédite à bien des points de vue :

Pour nous toutes et tous, qui avons été profondément affecté-es dans notre quotidien par la crise sanitaire. Nous savons à quel point elle a pu être déstabilisante, dramatique parfois. Chaque jour de cette crise depuis notre arrivée aux fonctions, nous avons été pleinement mobilisé-es, avec les agents de la Métropole, pour faire face à l'urgence sanitaire et sociale.

Pour la Métropole de Lyon, gérée pour la première fois de son histoire par une majorité écologiste et de gauche, permettant ainsi l'arrivée à sa tête d'une équipe renouvelée, rajeunie, plus paritaire, bref, plus à l'image de notre société. Nous avons eu à cœur, pour ces six premiers mois de mandat, de nous mettre rapidement au travail tant les défis qui sont devant nous sont grands.

Pour la planète enfin, tant l'urgence climatique et environnementale se fait toujours plus pressante. Cinq années après l'Accord de Paris, force est de constater le retard pris dans la lutte contre le dérèglement climatique. Partout en France, l'élection de maires écologistes à Lyon, Bordeaux, Besançon, Grenoble, Strasbourg, Poitiers... laisse entrevoir l'espoir de changements concrets pour l'environnement et le climat.

Pour 2021, faisons ensemble le vœu d'une Métropole plus solidaire

Ce devoir de solidarité entre les Grand-Lyonnais-es est notre priorité pour les années à venir, **en particulier dans le contexte actuel de crise sanitaire**. Dès notre arrivée aux responsabilités, nous avons renforcé notre soutien aux acteurs de la santé par l'achat de matériel de protection, si indispensable pour le personnel en première ligne dans la lutte contre le virus, et par l'adoption d'un plan de soutien exceptionnel aux établissements et services sociaux et médico-sociaux métropolitains. À nouveau, nous voulons remercier l'ensemble des professionnels mobilisés pendant la crise sanitaire.

Sur le front de la crise économique et sociale ensuite, dès l'annonce d'un second confinement, nous avons adopté une série de mesures d'urgence en soutien au tissu économique et culturel local, par l'exonération des loyers, par un soutien accru aux commerces de proximité, par l'allègement partiel de la fiscalité des entreprises. Face à la détresse sociale et à la menace d'une

paupérisation généralisée, nous avons renforcé notre soutien financier à de nombreux acteurs associatifs, si indispensables dans le quotidien des Grand-Lyonnais-es. En dépit d'un soutien ferme de l'État, notre collectivité est restée pleinement mobilisée.

Pour l'année à venir, faisons ensemble le vœu d'une Métropole plus solidaire, déterminée dans son soutien aux plus vulnérables et aux plus fragiles, pour améliorer le quotidien de chacun.e des Grand-Lyonnais-es. Dès le 1^{er} janvier 2021, et dans le respect de nos engagements, **130 000 Grand-Lyonnais-es en situation de grande précarité pourront bénéficier de la gratuité des transports en commun**, quand 70 000 autres bénéficieront d'un tarif réduit à 10€ par mois. Cette mesure changera concrètement le quotidien de milliers d'habitants-es de la Métropole, souvent contraint-es dans leurs déplacements. Cet effort social, nous le poursuivons également par la **mise en place d'un Revenu de Solidarité Jeunes**, sous conditions de revenus, dont l'expérimentation débutera prochainement. **Notre jeunesse se verra ainsi garantir les moyens d'une existence digne**. Enfin, par l'encadrement des loyers et la construction de 6000 logements sociaux par an, **nous lutterons contre la vie chère et faciliterons l'accès des Grand-Lyonnais-es au logement**.

Pour 2021, faisons ensemble le vœu d'une Métropole plus verte

L'urgence écologique et climatique nous oblige à agir vite. Les objectifs de l'Accord de Paris de 2015 sont clairs : il nous faut impérativement maintenir la hausse des températures sous la barre des 1,5°C. Cet objectif, difficile mais indispensable, ne sera atteignable qu'au prix d'un effort collectif et d'engagements forts :

Pour la qualité de l'air et la santé de tous-tes.

Les véhicules les plus polluants, professionnels comme particuliers, disparaîtront ainsi progressivement de la Zone à Faibles Émissions (ZFE), dont le périmètre sera élargi au-delà des communes de Lyon, Villeurbanne et Caluire. Pour accompagner cette transition et ne laisser personne sans solutions, les transports en commun, la pratique du vélo,

l'autopartage et le covoiturage, les déplacements piétons seront massivement développés et l'acquisition de véhicules propres encouragée.

Pour le retour de la nature en ville et dans nos vies, indispensable à la biodiversité et aux îlots de fraîcheur dont nous avons cruellement besoin en été. Pour satisfaire ces ambitions, nous créerons de véritables forêts urbaines, quatre sont déjà en cours de réalisation, et planterons plus de 300 000 arbres d'ici 10 ans. Dans le cadre du plan pollinisateurs, des prairies fleuries seront semées et des arbres mellifères plantés pour recréer des milieux favorables à la vie et à la reproduction des insectes.

Pour la réduction de nos dépenses énergétiques, les équipements publics métropolitains seront massivement rénovés en privilégiant l'utilisation de matériaux biosourcés et en favorisant l'installation de panneaux photovoltaïques. Le dispositif Ecorenov' sera largement amplifié pour atteindre l'objectif de 10 000 logements rénovés par an.

Pour la protection de la ressource eau, la production et la distribution de ce bien commun vital repasseront entre les mains d'une Régie Publique de l'Eau. Menacée par le dérèglement climatique, les pollutions diverses et l'appétit des actionnaires, la distribution de l'eau par ce nouveau service public permettra une gouvernance plus démocratique de la ressource et plus à même d'en assurer la préservation. Elle sera aussi l'occasion d'une tarification sociale et environnementale, pour garantir l'accès à l'eau aux plus démunis et lutter contre son gaspillage.

Pour répondre à ces impératifs écologiques et sociaux, nous adoptons en ce début d'année la Programmation Pluriannuelle d'Investissement la plus importante jamais adoptée dans notre Métropole, qui nous permettra d'investir chaque année **plus de 600 millions d'euros dans la transition écologique**.

Pour 2021 faisons donc, ensemble, le vœu d'une Métropole plus solidaire et plus écologique. Renouvelons ici notre engagement sans faille pour relever, à vos côtés, les défis qui nous attendent. Puisse cette année vous apporter santé, joie, sérénité et réussite dans tous vos projets.

ON PEUT
RIRE DE TOUT,
MAIS
DE LOIN !

**Les hospitaliers prennent
soin de vous, prenez soin d'eux.
Ensemble, respectons les gestes
barrières.**

AVEC LE
SOUTIEN DE

GRANDLYON
la métropole

SYTRAL

syndicat mixte des transports
pour le rhône et l'agglomération lyonnaise

www.chu-lyon.fr

HCL
HOSPICES CIVILS
DE LYON